Fiche d'inscription

ARCHERS de SAINT HERBLAIN

Nom : ______________ Prénom : ______________

Adresse : ______________

Code Postal : ______________ Ville : ______________

né(e) le : Sexe : ☐ F ☐ H

PHOTO

Tel. Domicile : ______________

Tel. Portable : ______________

Tel. Bureau : ______________

Profession : ______________

e-mail : ______________

Personne à prévenir en cas de problème

Nom : ______________

Prénom : ______________

Téléphone : ______________

Lien avec l'archer : ______________

Fiche d'inscription pour la saison 2012 / 2013 pour les archers souhaitant s'inscrire

Le plaisir de venir tirer quelques volées passe par le dynamisme de notre club. Les Archers de Saint Herblain rappellent qu'ils ne peuvent exister sans bénévoles. Or s'acquitter de la cotisation annuelle, c'est aussi procéder à son engagement associatif. Participons chacun à notre mesure, au bon fonctionnement du club, nous en serons tous gagnants!

Je soussigné M., Mme ______________ licencié(e) nommé(e) ci-dessus ou père, mère, responsable légal de l'enfant nommé(e) ci-dessus (rayer la mention inutile)

déclare :

- ☐ - avoir pris connaissance des jours et heures d'entraînement et que je me dois d'avertir les enseignants de toute absence.
- ☐ - accepter et m'engager à respecter le règlement intérieur du club des archers de St Herblain.
- ☐ - avoir noté qu'en l'absence du certificat médical, je me verrais refuser l'accès au pas de tir.
- ☐ - accepter que tout manquement au non respect de la discipline et de la sécurité peut faire l'objet d'un renvoi. La cotisation restant acquise à l'association.
- ☐ - accepter que l'image de l'archer nommé ci-dessus soit utilisée pour la promotion du tir à l'arc et/ou du club.
- ☐ - avoir reçu le planning annuel du club.
- ☐ - avoir noté la date de l'assemblée générale, et m'engager à y être présent pour faire valoir mon droit de vote.
- ☐ - décharger le club des Archers de Saint Herblain et ses membres de toute responsabilité avant et après l'heure des cours.
- ☐ - avoir reçu l'information de la FFTA sur l'assurance fournie avec ma licence.

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Fait à St Herblain, le: ______________

Le Label de la FFTA :

Label argent depuis 2009

La FFTA nous récompense sur trois axes qui sont :
- La vie associative
- Les activités sportives
- Les équipements sportifs
  (Salle et terrain)

Label ARGENT

Nos sponsors :

STEF
DEF Solutions et Services de Systèmes de Sécurité Incendie
Crédit Mutuel LA banque à qui parler

Comment avez-vous connu le club ?

☐ Déjà Licencié(e)	☐ Déjà Adhérent(e)	☐ Une Relation
☐ Site Internet	☐ Journaux	☐ Radio
☐ Animation	☐ Concours	☐ FFTA
☐ Mairie	☐ OMS	☐ Ligue
☐ Autre : ______________		☐ CD44

Plusieurs réponses possibles, exemple le site internet de la mairie,...

Fiche d'inscription

Mode d'emploi pour la fiche d'inscription :

⇒ Tout dossier **non complet** sera refusé par le club

⇒ Remplir et signer la présente fiche d'inscription

⇒ Définir, grâce au tableau de droite dans quelle catégorie, le futur licencié se trouve

⇒ Fournir un chèque à l'ordre : "Archers de Saint Herblain"

⇒ Fournir une photo d'identité à jour

⇒ Fournir 2 certificats médicaux de non contre indication à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION,**
- Un exemplaire que vous donnerez au club
- Un exemplaire que vous garderez avec vous

⇒ Les formats des certificats médicaux acceptés sont :
- Papier à en-tête du médecin
- Sur le passeport de l'archer à la page correspondante
- Sur la fiche d'inscription ci-dessous
- Photocopie d'un format nommé ci-dessus

⇒ Les certificats médicaux doivent avoir moins de trois mois à la date de la reprise des cours

Licence :

☐	Catégories Poussin / Benjamin Né après le 01.01.2001 et moins de 12 ans en 2013	80 €
☐	Catégories Minime / Cadet / Junior / Sénior / Vétéran et Super Vétéran Né avant le 31.12.2000	95 €
☐	Archers Extérieurs (pourvus d'une licence FFTA) Conditions suivant règlement intérieur	50 €

Informations :

Les inscriptions auront lieu en salle de tir à l'arc au complexe sportif du Vigneau, Bd Salvador Allendé, 44800 St Herblain

le 12 septembre 2012 de 18h00 à 20h00 et
le 15 septembre 2012 de 14h00 à 17h00

Pour de plus amples renseignements :
06.86.36.73.50
http://www.archersdesaintherblain.fr
contact@archersdesaintherblain.fr

Certificat Médical type

Je, soussigné(e), Dr ______________________

certifie avoir pris connaissance des éléments médicaux nécessaires à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION** et considère que :

______________________ ne présente aucune contre indication à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION.**

Signature et cachet :

Fait à : ______________

le : ______________

La pratique du tir à l'arc nécessite un état de santé physique incompatible avec certaines affections dont il appartiendra au médecin examinateur d'en juger la valeur

Contre indications relatives :
- Infarctus du myocarde
- Pneumothorax récidivant
- Affections aigues ne permettant pas un effort musculaire en apnée

Contre indications absolues :
- HTA sévère, non stabilisé
- Angor d'effort
- Cardiopathie sévère
- Scoliose évolutive
- Intervention chirurgicale récente
- Psychiatrie (laissé à l'appréciation de l'examinateur)

Cadre réservé au club - Maj du 21/05/2012

Cours suivis : ______________

Nom des initiateurs : ______________

Adresse Différente: ☐ Oui ☐ Non

Attestation CE : ☐ Oui ☐ Non

Nouveau licencié : ☐

Renouvellement licence : ☐

Changement de club : ☐

n° de licence ______________

Arme : ☐ Classique ☐ Bare-Bow ☐ Poulies ☐ Long-Bow

Documents à remettre à l'archer lors de l'inscription

☐ Fiche d'information sur l'assurance FFTA.

☐ Le planning annuel du club.

☐ Le règlement intérieur du club.

☐ Date du certificat médical : ______________

Payement en : ☐ 1 fois ☐ 2 fois ☐ 3 fois

Payement par : ☐ Chèque ☐ Espèce

Nom de l'émetteur du Chèque si différent de l'archer : ______________